

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU DJEBEL-BOU-MOUSS, Medjez-el-Bab (Tunisie) (1928-1932)

Sociétés nouvelles
L'Agriculture et l'Industrie Marocaines
(*Les Cahiers coloniaux*, 19 novembre 1928)

Société Minière du Djebel Mouss. — Objet : L'exploitation de tous gisements miniers dans les colonies françaises ou pays du Protectorat, et plus spécialement la mise en valeur et l'exploitation d'un gisement de plomb situé en Tunisie au Djebel-Mouss. Siège social : Medjez-el-Bab (Tunisie). Siège administratif : Lyon, 21, rue Barrême. Capital social : 1.250.000 francs divisé en 12.500 actions de 100 francs dont 5.000 d'apport. Administrateurs : MM. Marius Mollard, président ; F. Bourgeois, A. Petit, T. Gabourd, C. Cochet.

Société minière du Djebel-Bou-Mouss
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1929)

Lyon, 25 juin. — L'assemblée ordinaire tenue hier à Lyon, sous la présidence de M. Marius Mollard, a approuvé les comptes du premier exercice social, d'une durée de sept mois, qui laissent apparaître un déficit de 79.627 fr., reporté à nouveau. La nomination de MM. Paul Vignet et Georges Colleson comme administrateurs a été ratifiée.

Société minière du Djebel-Bou-Mouss
(*La Journée industrielle*, 5 mars 1930)
(*L'Africain*, 25 avril 1930)

Lyon, 3 mars. — Une assemblée extraordinaire, tenue à Lyon le 1^{er} mars a ratifié l'augmentation de capital de 2 millions 500.000 fr. à 3 millions, par la création de 5.000 actions de 1.000 francs.

*Société Minière
du Djebel-Bou-Moussa*

شركة جبل بوموسا المعدنية

SOCIÉTÉ ANONYME TUNISIENNE
Au Capital de 3.000.000 de F^{rs}
divisé en 30.000 Actions de 100 Francs chacune

Statuts déposés au Vice-Consulat de France, à Tunis, le 28 Avril 1928



Siège Social :

MEDJEEZ-EL-BAB (TUNISIE)

Dispensée
de l'apposition
matérielle du
timbre. Décision
Directeur général
enregistrement
Tunis du 27
Juin 1930

مركزها بالجهاز البنية (الكهالة التونسية)

**ACTION DE CENT FRANCS
AU PORTEUR**

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N^o 013.643

UN ADMINISTRATEUR :

UN ADMINISTRATEUR :

[Signature]

Yollard

Medjez-el-Bab, le 1^{er} Juin 1930

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU DJEBEL-BOU-MOUSS

Société anonyme tunisienne
au capital de 3.000.000 de fr.
divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés au vice-consulat de France à Tunis, le 28 avril 1928

Dispensé de l'apposition matérielle du timbre. Décision directeur général enregistrement Tunis du 27 juin 1930

Siège social : Medjez-el-Bab (Tunisie)
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Collesson
Un administrateur (à droite) : Mollard
Medjez-el-Bab, le 1^{er} juin 1930

Société minière du Djebel-Bou-Mouss
(*La Journée industrielle*, 4 juillet 1930)

Lyon, 2 juillet. — L'assemblée ordinaire. tenue à Lyon le 28 juin, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé qui font ressortir un déficit de 85.334 fr.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a autorisé le conseil à porter, en une ou plusieurs fois, le capital de 3 à 5 millions.

Société minière du Djebel-Bou-Mouss
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1931)

Lyon, 26 juin. — L'assemblée ordinaire, tenue hier, à Lyon, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant ressortir une perte de 407.212 fr. qui, avec le report antérieur, forme, au total, un solde déficitaire de 672.175 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateurs, de MM. Marcel Foret, industriel, à Barcelone (Espagne), et Rabatel, industriel, à Voiron (Isère).

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU DJEBEL-BOU-MOUSS
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juin 1932)

Délibérant en assemblée annuelle à Lyon, le 10 juin, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé, se soldant par une perte de 1,085.539 fr., donnant avec la perte antérieure un déficit total de 1.657.355 fr.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont décidé de la liquidation amiable de leur affaire.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU DJEBEL-BOU-MOUSS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1932, p. 444)

Perte de 1.085.359 fr. s'ajoutant au solde déficitaire antérieur de 372.175 fr.
Liquidation amiable.

TUNISIE
SOCIÉTÉ MINIÈRE DU DJEBEL-BOU-MOUSS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1932, p. 525)

Les pertes de l'exercice 1931 s'élèvent à 1085.359 fr., formant avec le report antérieur un déficit total de 1.657.535 fr.

L'assemblée ord. a ratifié les comptes présentés, mais a réservé le *quitus* de M. Mollard.

L'assemblée extraordinaire a voté le principe de la liquidation amiable de la société.
